Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - BP Maçon - U20 - Réalisation et mise en œuvre - Session 2014

Correction de l'épreuve pratique - BREVET PROFESSIONNEL Maçon

Session 2014 - E.2 – Réalisation et mise en œuvre

Durée : 20 H | **Coefficient :** 7

1. Mise en situation

Dans cette épreuve, vous êtes chargé de la construction d'une partie d'un gymnase avec un mur en partie courbe, des poteaux d'about et un mur en briques. Le travail consiste à réaliser le mur courbe en béton, à utiliser des poutres en béton armé et à finaliser des murs en briques. Il est essentiel de suivre les normes de maçonnerie et de bétonnage.

2. Correction des tâches réalisées

2.1 Première journée : 6h30

- **Analyse du dossier :** Vérifier que toutes les informations sont comprises.
- **Implantation :** Vérification des cotes ± 5 mm. Noter la qualité du traçage pour la mise en place des murs.
- **Maçonnerie :** Assurer le respect de l’aplomb ± 2 mm et de l’alignement.

Postes de contrôle : Évaluer la qualité de la maçonnerie. Vérifiez les joints et l’enrobage des armatures.

Total : /15 (points des critères de conformité)

2.2 Deuxième journée : 6h00

- **Coffrage :** Répartition des éléments du coffrage avec des dimensions exactes ± 3 mm.
- **Coulage :** Contrôler l’horizontalité et l'éventuelle position des raidisseurs.
- **Gobetis :** Vérification de l’aspect brut au décoffrage.

Postes de contrôle : Assurer la rigidité du châssis et l’étanchéité du coffrage.

Total : /45 (points des critères de conformité)

2.3 Troisième journée : 7h30

- **Décoffrage :** Veiller à un aspect brut sans bullage et à respecter les dimensions ± 2 mm.
- **Enduit :** Appliquer l'enduit monocouche en respectant une planéité de ± 2 mm.
- **Pose de briques de parement :** Assurer un jointoiement conforme et un aplomb de l’enduit ± 2 mm.

Postes de contrôle : Vérifiez l'organisation du travail et le port des EPI.

Total : /35 (points des critères de conformité)

3. Points de vérification et tolérances

Critères et tolérances : Faire attention à chaque tolérance indiquée dans le tableau, notamment pour l'égalisation des dimensions et la qualité de maçonnerie. Évaluer de manière stricte chaque point de contrôle pour aboutir à un résultat optimal.

4. Organisation du travail

- Analyse précise des documents techniques fournis.
- Collaboration entre les membres de l'équipe pour assurer la fluidité des opérations.
- Triage des déchets et respect des normes de sécurité.

5. Total des points

Total sur 200 points : À comptabiliser selon l'évaluation de chaque tâche réalisée.

Nota : Les postes de contrôle en gras, en italique et surlignés devront être évalués en cours d'épreuve.

Total final : /200

6. Conseils pratiques

- **Gestion du temps :** Organisez chaque journée de travail pour ne pas dépasser les heures définies.
- **Vigilance :** Soyez attentif à chaque détail technique ; une erreur d'interprétation peut compromettre l'ensemble du projet.
- **Travail d'équipe :** Communiquez constamment avec votre équipe pour améliorer l'efficacité de la réalisation.
- **Documentation :** Connaître les plans pour pouvoir effectuer les ajustements nécessaires directement lors de la mise en œuvre.
- **Pratiques de sécurité :** Portez toujours les Équipements de Protection Individuelle (EPI) et assurez la sécurité des lieux de travail.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.